



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Lanaudière

L'Union des producteurs agricoles



RAPPORT ANNUEL 2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice régionale	3
Conseil exécutif et conseil d'administration 2020-2021	4
Représentations	5
Vie syndicale.....	6-7
Valorisation.....	8
Communications	9
Aménagement.....	10-13
Environnement.....	14-15
Politiques agricoles - commercialisation.....	16-17
Emploi - Formation - Prévention	18-19
Le Service de travailleur de rang	20
Le Service de comptabilité et fiscalité de Lanaudière	21
Concertation régionale	22-23
Les employés de la Fédération.....	24
25 ans d'engagement.....	25
Portrait de l'UPA dans Lanaudière	26-27



MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Depuis la dernière assemblée, qui a eu lieu exceptionnellement à l'automne 2020, les dossiers n'ont pas manqué à la fédération régionale. Nous avons déployé les ressources nécessaires afin de réagir efficacement au contexte de la pandémie. Vous constaterez, à la lecture du présent rapport annuel, comment les départements ont su innover et s'adapter à cette année qui a connu son lot de rebondissements.

La période particulière que nous vivons apporte beaucoup d'incertitude aux producteurs horticoles. Le Centre d'emploi agricole offre un service primordial de recrutement de main-d'œuvre qualifiée pour les employeurs agricoles. Au-delà de la prestation de services et en dépit de l'instabilité qui persiste, ces productrices et producteurs savent qu'ils peuvent compter sur des professionnelles dévouées.

La Vie syndicale, le cœur de notre organisation, a continué à rassembler les administrateurs et producteurs en organisant des rencontres virtuelles de toutes sortes : conseils d'administration, séances d'information, formations, etc. Les syndicats locaux se sont distingués, notamment en mettant en place de nouveaux projets en soutien à la relève. En ce qui concerne la sécheresse estivale et le gel hivernal, nos représentations auprès des acteurs concernés ont aussi porté fruit; les entreprises de production fourragère touchées ont finalement été adéquatement compensées pour les pertes occasionnées lors de la dernière saison. Par ailleurs, l'engouement indéniable pour l'achat local est également une belle opportunité à saisir afin de mettre de l'avant nos entreprises agricoles qui font de la vente directe à la ferme.

Le démarrage de nouveaux projets environnementaux, l'organisation du Grand Rendez-vous annuel de la gestion agricole – un immense succès à sa première édition virtuelle! – le déploiement du Service de travailleur de rang, de même que la mise sur pied d'un Service de comptabilité et fiscalité, maintenant pleinement opérationnel, sont autant d'autres exemples pouvant nous rendre fiers du travail accompli.

Les perspectives économiques de l'industrie sont globalement favorables. La confiance de la population envers l'agriculture est à son comble. Les productrices et producteurs lanaudois et leurs partenaires sont prêts à transformer les contraintes en opportunités. Soyons fiers et unis!

Bonne lecture.



Marcel Papin
Président



Andréanne Aumont
Directrice régionale

Conseil exécutif et conseil d'administration 2020-2021

Conseil exécutif

Marcel Papin

Président

Gyslain Loyer

1^{er} vice-président

Claude Renaud

2^e vice-président

Stéphane Sansfaçon

Trésorier

Vital Deschênes

Réjean Allard

	Syndicats affiliés	Administrateurs	Substituts
Syndicats locaux	Président	Marcel Papin (P)	Gyslain Loyer (1 ^{er} v.-p.)
	Achigan-Montcalm	Réjean Allard (P)	Diane Joly (1 ^{re} v.-p.)
	Autray	Michel Désy (P) Réjean Sylvestre (P) [mars 2021]	Réjean Sylvestre (1 ^{er} v.-p.) René Forest (1 ^{er} v.-p.) [mars 2021]
	Kildare Lanaudière	Claude Renaud (P)	François Simard (1 ^{er} v.-p.)
	L'Assomption-Les Moulins	Stéphane Sansfaçon (P)	Josiane Cormier (1 ^{re} v.-p.) Claude Rivest (1 ^{er} v.-p.) [février 2021]
	Nord	Vital Deschênes (P)	Marcel Beauséjour (1 ^{er} v.-p.)
Groupe spécialisés	Acéricoles	Guy Breault (P)	Alan Bryson (2 ^e v.-p.)
	Agneaux et moutons	Stéphane Boucher (1 ^{er} v.-p.)	Ludovic Juillet (P)
	Agricultrices	Vicky Robichaud (P) Diane Brisson (1 ^{re} v.-p.) [février 2021]	Diane Brisson (1 ^{re} v.-p.) vacant [février 2021]
	Apiculteurs	Dominic Bilodeau (P)	
	Bois	André Saulnier (R)	
	Bovins	André Ricard (R)	Francine Trépanier (P)
	Ferme de petite taille	Caroline Laurin (R)	
	Fraises et framboises	Josiane Cormier (R)	
	Fruits et légumes	Pascal Forest (P)	René Riopel (1 ^{er} v.-p.)
	Grains	Johanne Pagé (P)	Martin Lauzon (1 ^{er} v.-p.)
	Grands gibiers	Josée Toupin (P)	
	Lait	Jacques Lafortune (P)	Jasmin Mathieu (1 ^{er} v.-p.)
	Maraîchers	Dominique Duval (P)	Michel Pichette (adm.)
	Oeufs	William Beuparlant (P)	François Simard (2 ^e v.-p.)
	Oeufs d'incubation	Gyslain Loyer (P)	Clément Allard (adm.)
	Pommes de terre	Francis Desrochers (P)	Martin Goyet (adm.)
	Porcs	Sébastien Coutu (1 ^{er} v.-p.)	Serge Ménard (P)
	Relève	Sébastien Laporte (1 ^{er} v.-p.)	Alexandre Champagne (adm.)
	Volailles	Sylvain Lafortune (2 ^e v.-p.)	Louise Tellier (adm.)
	Direction	Andréanne Aumont directrice régionale	Claude Laflamme directeur régional adjoint

P : président R : représentant adm

Quelques membres du C.A. lors de la réunion par Zoom du 6 avril 2021

(De gauche à droite et de haut en bas)

Diane Brisson, Andréanne Aumont, Stéphane Sansfaçon, Jacques Lafortune, Sébastien Coutu, René Forest, Claude Renaud, Réjean Allard, André Ricard, Marcel Papin, Vital Deschênes, Johanne Pagé, Josée Toupin, William Beuparlant, Gyslain Loyer, Dominique Duval, Caroline Laurin



LES REPRÉSENTATIONS AUX COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL

- ♦ Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
- ♦ Chambre de commerce du Grand Joliette (CCGJ)
- ♦ Collectif de formation agricole de Lanaudière
- ♦ Comité de concertation en agrotourisme et tourisme gourmand de Lanaudière
- ♦ Comité du Rendez-vous de la gestion agricole
- ♦ Comité consultatif agricole (CCA) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- ♦ Comité en sécurité alimentaire de la Table des partenaires en développement social
- ♦ Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional)
- ♦ Comité technique d'évaluation des projets collectifs d'Agriconseils
- ♦ Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
- ♦ Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec)
- ♦ Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- ♦ Forum Ressources externes d'Emploi-Québec
- ♦ Groupe de travail Projet Agriclimat sur les changements climatiques
- ♦ Services AgriXpert, coopérative de solidarité
- ♦ Table Agrijob / Centre d'emploi agricole (CEA)
- ♦ Table de concertation sur la santé psychologique des familles agricoles de Lanaudière
- ♦ Table de l'UPA sur la cohabitation faune-agriculture
- ♦ Table de Prévention en santé et sécurité au travail
- ♦ Table des répondants en formation agricole (RFA)
- ♦ Table de travail sur la fiscalité municipale, l'aménagement du territoire et le développement régional (UPA)
- ♦ Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural (UPA)
- ♦ Table pour le développement des marchés de proximité (UPA)
- ♦ Table ronde sur les travailleurs étrangers temporaires (TET) / Centre d'emploi agricole (CEA)
- ♦ Zone Agtech

RENCONTRE DES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX

Le 25 novembre 2020, les membres du conseil exécutif de la FUPAL ont rencontré la députation fédérale régionale dans l'objectif de consolider les liens et d'assurer une compréhension commune des attentes des producteurs agricoles à l'égard du gouvernement fédéral en matière d'agriculture.

Lors de cette rencontre, les représentants de la Fédération ont profité de l'occasion pour réitérer les attentes syndicales suivantes :

- ♦ Assurer la compétitivité des outils de gestion des risques;
- ♦ Soutenir adéquatement les producteurs face aux impacts de la Covid-19;
- ♦ Investir en agroenvironnement pour permettre au secteur agricole de répondre aux attentes sociétales;
- ♦ Défendre l'agriculture dans les relations commerciales avec les autres pays;
- ♦ Alléger l'administration du programme des travailleurs étrangers temporaires (TET).



IMPLICATION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND JOLIETTE



À l'automne dernier, le 1^{er} vice-président de la FUPAL, Gyslain Loyer, a été élu au conseil d'administration de la Chambre de commerce du Grand Joliette. Fièvre de ses 125 années d'expérience, la Chambre de commerce du Grand Joliette compte parmi les plus anciennes au pays et fait partie des 15 plus grandes chambres du Québec. Ce sont plus de 500 membres qui bénéficient des services offerts et qui font du Grand Joliette un pilier économique de la région. Ayant son siège social à Joliette, la Fédération régionale en est membre et participe à ses activités depuis de nombreuses années.

INSTANCES, COMITÉS ET TABLES

(octobre 2020 à avril 2021)

7 Réunions du conseil exécutif

5 Réunions du conseil d'administration

1 Assemblée générale annuelle (2020)

1 Réunion du Comité d'audit

1 Réunion du Comité Vie syndicale

3 Réunions du Comité d'aménagement du territoire

2 Réunions du Comité fermes de petite taille

2 Réunions du Comité des accueilleurs

EN ACTION POUR LES FERMES DE PETITE TAILLE ET MARCHÉS DE PROXIMITÉ

L'année dernière, la Fédération de l'UPA de Lanaudière a réalisé un sondage auprès des fermes de petite taille de la région. Il en est ressorti, principalement, une méconnaissance des offres de service-conseil et des programmes de soutien offerts par les différents organismes régionaux.

En réponse à ce besoin, la Fédération a organisé, le 10 mars dernier, une rencontre d'information virtuelle à laquelle 40 producteurs ont participé. Lors de cette rencontre, les représentants du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), du MAPAQ, de La Financière agricole du Québec (FADQ) et du Réseau Agriconseils ont pu présenter leur offre de services respective.

Les participants ont pu ensuite échanger sur les principaux enjeux auxquels ils sont confrontés,

notamment, la problématique de l'abattage en région et le besoin d'accompagnement (mentorat) en matière de soutien technique et de commercialisation.

Le Comité des fermes de petite taille de la Fédération se penchera donc sur ces deux enjeux au courant de l'année. Par ailleurs, la Fédération étudie déjà une résolution provenant des AGA des syndicats locaux concernant l'abattage de proximité.

Le 9 avril dernier, le comité a également participé à une session de réflexion, avec l'aménagiste de la Fédération, sur les règles en vigueur en matière d'aménagement du territoire et de leurs impacts sur les fermes de petite taille (morcellement, activités permises en zone agricole, construction d'une résidence, etc).

FORMATION AUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Le mardi 23 mars 2021 s'est tenue, de façon virtuelle, la formation pour les nouveaux administrateurs. Au total, neuf (9) nouveaux administrateurs ont pu en apprendre sur les aspects suivants :

- ♦ Portrait de l'agriculture au Canada, au Québec et dans Lanaudière;
- ♦ L'origine et les fondements de l'UPA;
- ♦ La structure de l'organisation;
- ♦ Le financement de l'Union;
- ♦ La composition et le rôle d'un conseil d'administration.

COMITÉ VIE SYNDICALE

Le Comité Vie syndicale, composé d'administrateurs des syndicats locaux, s'est réuni le 16 décembre 2020 afin d'échanger sur les sujets suivants :

- ♦ L'accueil des nouveaux producteurs;
- ♦ La modification au Règlement général des syndicats locaux pour adoption aux AGA 2021;
- ♦ La relève syndicale et la mixité dans les instances;
- ♦ Les délégués aux instances régionales;
- ♦ Le programme de perfectionnement syndical.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

La fédération régionale s'est dotée d'une politique pour aller à la rencontre des nouveaux producteurs. Les objectifs de cette initiative, qui s'inscrit dans une grande démarche provinciale, sont :

- ♦ D'accueillir les nouveaux producteurs en établissant un premier contact positif avec leur organisation syndicale;
- ♦ De fournir rapidement aux nouveaux producteurs les informations de base permettant de connaître l'organisation, son rôle, ses réalisations et les services s'y rattachant.

Malgré la pandémie, l'accueil s'est poursuivi au courant de l'année et des rencontres avec le Comité des accueilleurs ont eu lieu en 2020 et 2021.

FONDS D'AIDE À LA RELÈVE AGRICOLE

Au cours de l'année 2020, deux syndicats locaux, UPA Achigan-Montcalm et UPA Autray, ont mis en place un fonds d'aide pour la relève agricole. Ces deux fonds d'aide se traduisent entre autres par un prêt sans intérêt pour un projet de relève qui a été sélectionné suite à un concours.

UPA Achigan Montcalm

- ♦ Volet prêt sans intérêt :
 - Prêt sans intérêt d'un montant de 10 000 \$ pour une durée maximale de 10 ans, avec remboursement du capital à compter de la 6^e année, à raison de 2 000 \$ par année à la date de l'émission du prêt;
 - Un prêt de 10 000 \$ est consenti aux trois (3) ans, mais les administrateurs du Syndicat peuvent mettre fin à ce programme en tout temps sauf pour les prêts déjà consentis.
- ♦ Volet rabais de cotisation à l'UPA :
 - Contribution du Syndicat au paiement de la cotisation syndicale pour un montant de 100 \$ par entreprise;
 - Le rabais de cotisation s'applique aux nouveaux producteurs pour l'année en cours de l'addition à la liste des producteurs;
 - Le candidat qui qualifie l'exploitation au rabais de cotisation doit être âgé d'au moins 18 ans et d'au plus 45 ans.

UPA Autray

- ♦ Aide financière totale de 5 500 \$ par projet (2 projets gagnants) :
 - Don de 2 500 \$ offert par différents partenaires;
 - Prêt sans intérêt de 3 000 \$ accordé par le Syndicat local, remboursable sur trois ans.
- ♦ Un remboursement unique de 50 % de la cotisation à l'UPA (cotisation simple - première année).
- ♦ Du mentorat par un administrateur du Syndicat UPA Autray pour des conseils et de l'accompagnement.

UPA Nord

Le Syndicat UPA Nord a également opté pour la mise en place d'un fonds d'aide et l'élaborera au courant de l'année 2021.

UPA Kildare Lanaudière

Le sujet d'un fonds d'aide a été abordé lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat et sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'administration.

VALORISATION

Avec l'arrivée de la pandémie et suite à l'annulation des portes ouvertes 2020, l'UPA a rapidement lancé le mouvement **Mangeons local plus que jamais!** pour inviter les Québécois à consommer des produits locaux frais et de qualité.

En plus de la campagne largement médiatisée sur les médias sociaux, une application mobile, permettant de localiser des producteurs vendant à la ferme, a été lancée en juillet 2020. À ce jour, une cinquante d'entreprises de la région qui vendent directement à la ferme se sont inscrites à l'application. On y trouve également les marchés publics, les transformateurs, ainsi que la marque régionale *Goûtez Lanaudière!* pour les entreprises qui en sont membres.

L'application proposera de nouvelles fonctionnalités pour l'été 2021 afin de faire rayonner au maximum les entreprises qui s'y inscrivent. Une grande campagne provinciale pour relancer le mouvement est également prévue au courant de l'été dans les différentes régions du Québec.



Pour donner suite à l'application **Mangeons local plus que jamais!**, l'Union a lancé en décembre 2020 le jeu éducatif virtuel **Kasscrout** qui s'adresse aux jeunes du primaire et à leur famille.

Le jeu permet d'accroître les connaissances sur les pratiques agricoles et découvrir le quotidien des producteurs agricoles et forestiers. Ainsi, le jeu **Kasscrout** sera largement mis de l'avant dans l'objectif de démystifier l'agriculture d'ici.

L'UPA de Lanaudière utilise plusieurs moyens pour communiquer l'information pertinente sur les dossiers de l'heure, les événements et la valorisation de ses membres.

Au cours des six derniers mois, de nombreuses infolettres ont été envoyées aux producteurs et partenaires du milieu, soit les publications mensuelles ainsi que plusieurs infolettres spéciales sur des sujets ciblés : effarouchement des oiseaux migrateurs, offre de cours du CFA, retour sur la rencontre pour les fermes de petite taille, etc.

Plusieurs entrevues ont été diffusées à la radio sur des sujets d'actualité et la revue syndicale L'U a fait paraître quatre publications depuis octobre 2020 (*huit publications par année*) .

Toute personne qui s'intéresse au domaine agricole est invitée à s'abonner à l'infolettre à partir du site web de la Fédération.

Site Web

(depuis octobre 2020)

+ de 3 400
visiteurs

8 750
pages visitées

Facebook

(depuis octobre 2020)

+ de 50 000
personnes jointes

1 785 abonnés

53 publications

Infolettre

(depuis octobre 2020)

1 734 abonnés

14 publications
(régulières et spéciales)

FONDS DE SOUTIEN EN AMÉNAGEMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Au courant de l'année 2020, la Fédération a déposé deux demandes au Fonds de soutien en aménagement et environnement (FSAE) de la Confédération afin d'obtenir des avis juridiques sur les sujets suivants :

HALTE MIGRATOIRE

SAINT-CUTHBERT – SAINT-BARTHÉLEMY

Cette demande concerne plus largement le devenir d'une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole advenant le non-respect d'une condition prescrite par celle-ci au moment de l'émission de cette autorisation.

En attente de l'avis juridique.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU SCHÉMA

D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

RÉVISÉ (SADR) MODIFIÉ DE LA MRC MONTCALM

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) modifié de la MRC Montcalm, laquelle entrée en vigueur a d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre au courant de l'année dernière, la FUPAL a voulu obtenir des précisions sur certains enjeux.

En attente de l'avis juridique.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE (FDP)

DOSSIER ALAIN GOYETTE C. MRC D'AUTRAY

À l'été-automne 2015, la MRC de D'Autray (MRC) effectuait des travaux d'entretien sur le cours Fossé de la Savane sur le territoire de la Visitation-de-l'Île-Dupas. Les requérants sont propriétaires de lots concernés par les travaux d'entretien. Dans ce dossier, ils mentionnent avoir subi des dommages relativement aux travaux exécutés par la MRC.

Incapables de s'entendre avec la MRC concernant les dommages à être versés, ils ont déposé un recours introductif au tribunal administratif du Québec (TAQ) en vertu des dispositions édictées à l'article 107 de la Loi sur les compétences municipales (LCM), laquelle prévoit la remise en état des lieux par la MRC et, le cas échéant, la réparation du préjudice causé par son intervention.

Dans cette affaire, les allégations de la MRC sont à l'effet que le délai prévu pour un tel recours est prescrit, ce que nie les requérants. En 2019 et spécifiquement en regard de la prescription, le TAQ rendait sa décision en leur faveur, ce qu'a contesté la MRC.

Compte tenu de l'aspect extrêmement technique de la présente question, et considérant l'importance que cette cause revêt, notamment parce qu'elle concerne toute entreprise agricole possiblement touchée par des travaux d'entretien, mais également d'aménagement de cours d'eau, et plus spécifiquement par rapport à l'article 107 de la LCM, la Fédération a demandé au FDP d'épauler les requérants à la suite de la contestation de la MRC. Notre demande acceptée, le dossier n'est toujours pas, à ce jour, terminé.

PROJET DE LOI 66

Ce projet de loi, sanctionné en décembre 2020, prévoit des mesures permettant l'accélération de projets d'infrastructures. En ce qui concerne notre région, certains projets sont notamment touchés par cette loi, dont le prolongement de l'autoroute 25 et la voie de contournement de la Ville de St-Lin-Laurentides. Dans ce projet de loi, on retrouve entre autres les nouvelles modalités d'expropriation

pour ces projets, ce qui pourrait toucher des producteurs. On y trouve également les dispositions applicables en matière d'urbanisme. Rappelons que ces projets ne sont pas soustraits de l'obligation d'obtenir une autorisation de la CPTAQ. Bien entendu, la Fédération surveille de très près ces projets.

RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE (RCI)

RCI MRC JOLIETTE (BIEN-ÊTRE ANIMAL [BEA])

Dès le rapport annuel de 2018, nous mentionnions les efforts déployés par la Fédération pour convaincre la MRC Joliette de modifier son Règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin d'autoriser l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage dérogatoire compte tenu des distances séparatrices pour permettre aux entreprises agricoles touchées de respecter les normes de bien-être animal, et ce, sans diminuer les unités animales (UA). Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes confiants que ce dossier trouvera son dénouement ce printemps.

RCI MRC D'AUTRAY (PARAMÈTRE A)

En début d'année 2020, un producteur de porcs (pouponnière) s'est vu limité dans sa possibilité d'agrandir son lieu d'élevage compte tenu des distances séparatrices. Le problème consistait au fait que le libellé du RCI numéro 202 prévoit des strates de poids dans le calcul du paramètre A (ex. : *Porcelets d'un poids inférieur à 20 kg chacun*), lequel a une incidence sur les distances séparatrices. Ce libellé, loin d'être exclusif à la MRC, pose problème en ce sens qu'il ne permet pas de s'adapter aux nouvelles tendances du secteur porcin, notamment en regard du poids. Plusieurs représentations ont été faites auprès de la MRC. Nous espérons un dénouement du dossier prochainement.

PDZA - ÉTAT DE SITUATION

Au courant de l'année 2020, peu de projets ont vraiment émergé des actions prévues aux PDZA des différentes MRC, mis à part le projet de *Stratégie de remise en culture des terres en friche* initié par la MRC L'Assomption.

De fait, ce projet va bon train, et il est probable que des superficies en friche soient remises en culture dès l'été 2021. Dans la mesure du possible, la Fédération sollicitera les MRC à mettre en œuvre certaines actions de leur PDZA au cours de la prochaine année.

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE GAZ NATUREL EN RÉGION

L'Union travaille, depuis de nombreuses années, à faciliter l'accès au réseau de gaz naturel en milieu rural. À cet égard, un nouveau sous-comité Énergir-UPA portant spécifiquement sur la priorisation de projets d'extension du réseau de gaz naturel au bénéfice des entreprises agricoles a été mis en place. L'objectif du comité est d'assurer une étroite collaboration entre les deux organisations afin d'identifier et de prioriser les projets d'extension du réseau

de gaz naturel les plus intéressants pour les secteurs agricoles (nombre d'entreprises intéressées vs distance et capacité du réseau existant). Au début de janvier 2021, un sondage a été envoyé par la FUPAL aux producteurs potentiellement concernés pour connaître leur intérêt. Une dizaine d'entreprises agricoles ont répondu au sondage. Les réponses ont été transférées à la Confédération. À suivre.

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU TRIPHASÉ

Dans le cadre du Budget 2020-2021, le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place d'un programme qui a pour but de favoriser la modernisation du secteur agroalimentaire par l'extension du réseau triphasé. Ce programme, demandé depuis de nombreuses années par l'UPA, vise à supporter financièrement une partie des coûts

liés à l'extension du réseau de distribution d'électricité triphasé et au raccordement à ce dernier. Un sondage visant à identifier des projets porteurs a été réalisé en mai 2020. Tout près de 500 entreprises agricoles de partout en province ont répondu au sondage. À suivre.



MISE À JOUR DE LA POLITIQUE RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La FUPAL, à l'instar des autres fédérations régionales et à la demande de la Confédération de l'UPA, s'est dotée en 2012 d'une politique d'aménagement du territoire, qui a pour but de régir les interventions de la Fédération en matière d'aménagement et de protection du territoire et des activités agricoles devant la CPTAQ. Dans les faits, la Confédération fournit aux fédérations régionales un modèle de politique d'aménagement et de protection du territoire agricole (politique provinciale), laquelle influence fortement le contenu de notre politique régionale.

La politique provinciale a pour but d'assurer la cohérence entre les interventions des fédérations régionales en matière d'aménagement et de protection du territoire et des activités agricoles avec les grandes décisions et orientations de l'UPA en ces matières. Dans le but d'actualiser cette politique provinciale, quant aux enjeux et aux procédures, la Confédération nous a convié à un grand exercice de révision. Avec l'apport d'un Comité d'aménagement du territoire créé pour l'occasion, et de plusieurs administrateurs et producteurs agricoles, la Fédération s'est engagée dans cet exercice de révision et de réflexion.

D'une part, l'exercice aura remis de l'avant l'importance, pour le Service d'aménagement et d'environnement, de se doter d'un Comité d'aménagement du territoire, lequel servira dans le futur à réfléchir sur les grands enjeux d'aménagement du territoire et à alimenter la réflexion de l'aménagiste sur des dossiers plus spécifiques.

D'autre part, cet exercice de révision aura permis de revoir ou préciser nos positions traditionnelles à l'égard de certains enjeux, dont les activités complémentaires à l'agriculture, les activités para-agricoles et les activités agrotouristiques. On prévoit que la nouvelle Politique d'aménagement du territoire régionale entrera en vigueur au courant des prochains mois. Bien entendu, cette politique n'est pas statique et pourrait dans l'avenir faire l'objet de modifications pour tenir compte des nouvelles réalités régionales. À la manière d'un schéma d'aménagement et de développement, certaines modifications devront faire l'objet d'une « conformité » à la politique provinciale.

DOSSIERS CPTAQ

TRAVAIL DE LA DERNIÈRE ANNÉE

DÉCISIONS CPTAQ

La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux. Le rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) peut être consulté sur le site de la Commission au : www.cptaq.gouv.qc.ca

Outre tous les dossiers présentés à la CPTAQ qui ont fait l'objet d'un avis de la part de la Fédération en 2020, certains cas mobilisent davantage de temps, notamment les suivants :

CANNEBERGÈRE MONT ATOCA INC. (LAVALTRIE, SYNDICAT UPA AUTRAY)

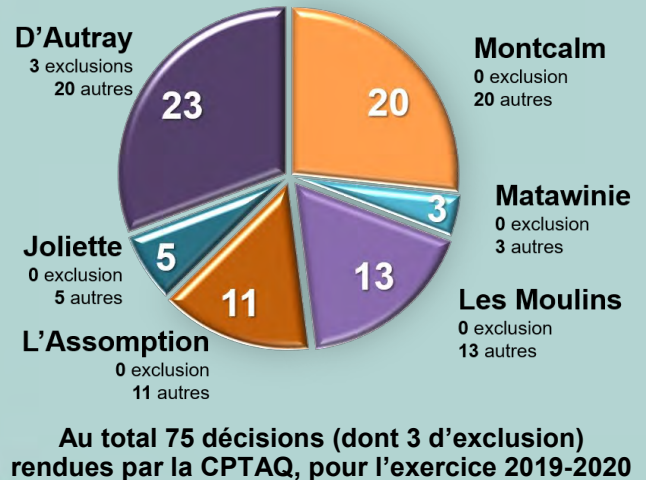
Dans ce dossier, il s'agissait d'informer la CPTAQ sur l'impact des importants monticules de sable accumulés pour la mise en opération de la cannebergère sur le lot voisin. De fait, sous l'effet du poids des monticules de sable, le sol du lot voisin s'y est littéralement soulevé, et ce, sur une hauteur avoisinant possiblement les 25-30 pieds dans l'axe de la limite mitoyenne, impactant également les rangs de pommes de terre situés sur le lot voisin qui ont littéralement « courbé » sur une distance de plusieurs centaines de pieds. En somme, notre intervention auprès de la CPTAQ ne consistait pas en la dénonciation d'une situation ou d'actes frauduleux ou illégaux puisque tel n'était pas le cas en l'espèce, mais davantage de faire part à la Commission de nos préoccupations lors de projets similaires afin d'éviter que pareille situation ne se reproduise dans le futur.

STATION D'ÉPURATION STE-MÉLANIE (DOSSIER 425803, SYNDICAT UPA KILDARE-LANAUDIÈRE)

La municipalité de Ste-Mélanie a fait une demande à la CPTAQ afin qu'elle autorise la mise en place d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées et d'une conduite d'amenée de près de 1 100 mètres sous des champs agricoles cultivés. Mentionnons qu'en date d'aujourd'hui, l'orientation préliminaire de la CPTAQ refuse la demande. Afin de s'assurer que la CPTAQ maintienne cette position, la Fédération a cru bon étoffer son avis. Également, en vue d'une future audience publique demandée par la municipalité, la Fédération a déposé à la CPTAQ un second document plus exhaustif démontrant non seulement le non-fondé de cette demande en zone agricole, mais également l'impact de cette demande sur la protection du territoire agricole.

CLUB DE GOLF BERTHIER (DOSSIERS 413803, 420642 ET À VENIR, SYNDICAT UPA AUTRAY)

Le demandeur désire obtenir l'autorisation d'implanter, au centre du club de Golf de la municipalité de Ste-Geneviève-de-Berthier, un camping à l'intention de véhicules récréatifs. De nombreuses rencontres ont eu lieu entre les



représentants du syndicat local, de la Fédération, de la MRC et du promoteur. S'il est vrai que le promoteur a déployé des efforts importants afin de minimiser l'impact qu'une telle activité puisse avoir sur le milieu agricole avoisinant – notons que plusieurs arrangements ont été concédés par ce dernier, dont notamment une servitude de tolérance ayant fait l'objet d'un FSAE – la Fédération nommait ses craintes, à savoir qu'une telle autorisation créerait des attentes extrêmement grandes chez d'autres propriétaires de terrains de golf, de surcroît en ces années où ce sport subit de profondes transformations. En amont d'une ultime demande à la CPTAQ (demande à venir), le promoteur nous a présenté de nouveaux documents, lesquels prouveraient l'absence d'un possible effet d'entraînement, et l'impossibilité d'un retour du site à l'agriculture. Considérant l'importance de ce dossier, le Comité d'aménagement a été mis à contribution dans le but d'élaborer une fois pour toute la position de la FUPAL dans ce dossier. À suivre.

FUTUR PROJET ÉCOPARC - LIEUX D'ÉLIMINATION DES NEIGES USÉES (DOSSIER À VENIR, SYNDICAT UPA L'ASSOMPTION-LES MOULINS)

Dans ce dossier, la MRC de l'Assomption nous a convié à plusieurs rencontres techniques afin de discuter du futur site d'emplacement de l'Écoparc et de l'élimination des neiges usées sur son territoire. Dans ce processus très bien mené par la MRC de l'Assomption, le SAE a eu l'occasion de donner ses observations en regard du dossier. Bien entendu, et nonobstant ce qui a été dit lors de ces rencontres, la Fédération donnera ses recommandations en temps et lieu à la CPTAQ.

ACTIVITÉS PARA-AGRICOLE EN ZONE AGRICOLE (DOSSIER 425667, SYNDICAT UPA ACHIGAN-MONTCALM)

Ce dossier a fait émerger l'importance de réfléchir à notre position habituelle face aux activités para-agricoles, notamment la question des plans d'engrais. Cette demande sera analysée en vertu de la nouvelle politique, sans oublier les autres critères qui dictent nos avis en pareilles circonstances.

LITTORAL DU LAC SAINT-PIERRE

Projet régional

Lors de la deuxième année du projet « *Cohabitation agriculture-faune dans le littoral du lac St-Pierre : Le modèle lanaudois* », 20 entreprises agricoles ont reçu leur « Cahier du propriétaire ». Sommairement, ce document brosse un portrait général des pratiques agricoles de chaque entreprise sur les terres cultivées du littoral. De plus, ces superficies sont identifiées selon leur vulnérabilité aux inondations selon trois cotes d'élévation mesurées à la station limnimétrique de Sorel, soit 6,79 m, 6,20 m et 5,50 m. Les superficies sous la cote 5,50 m sont identifiées prioritaires pour créer des aménagements fauniques, soit en cessant de les cultiver et en les laissant en friche ou en implantant des herbacés et des arbustes.

En 2020, une entreprise a d'ailleurs fait l'implantation d'herbacées et d'arbustes sur une superficie de 2,1 ha sous la cote de 5,5 mètres.

En 2021, deux autres entreprises souhaitent réaliser des aménagements fauniques.

Projet provincial / Pôle d'expertise / IRDA / AAC

Plusieurs projets avec différents organismes sont en cours dans la zone littorale du lac St-Pierre ou en amont. La Fédération n'est pas coordonnatrice de ces projets, mais est toujours impliquée pour assurer un support aux producteurs participants.

En 2020, dans le cadre de son projet (2019-2023), la Confédération de l'UPA a déposé son rapport résumant le

portrait des pratiques agroenvironnementales de 84 entreprises cultivant dans le littoral. De plus, des ateliers ont permis de planifier des essais de lotier intercalaire dans le soya, à être réalisés en 2021, de lotier intercalaire dans le soya chez deux producteurs de la région. Également, un de ces producteurs tentera une nouvelle culture fourragère (Agropyre) en zone inondable.

Le Pôle d'expertise (2019-2022) continue les différents essais sur les terres inondables. En 2020, 23 projets de recherche ont été réalisés avec 30 chercheurs de différentes universités.

Un nouveau projet a vu le jour en 2020 en zone littorale avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). Ce projet (2020-2023) a pour but d'étudier le potentiel de fertilité des sols agricoles du littoral du lac St-Pierre. À l'automne 2020, le sol a été échantillonné à plus de 160 sites pour connaître le niveau de fertilité. Des essais de fertilisation dans le maïs et le soya seront réalisés en 2021 et 2022.

Finalement, un dernier projet (2020-2023), coordonné par la Confédération et financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a démarré en 2020, pour un bassin versant en amont du lac St-Pierre, soit le bassin versant du ruisseau Bois-Blanc. Celui-ci est situé sur le territoire de la Mauricie, mais quelques producteurs de Lanaudière y cultivent des terres et sont impliqués activement dans le projet qui vise à mettre en œuvre des « Laboratoires vivant » où les producteurs participent activement à la recherche pour accélérer l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales.

PUITS MUNICIPAUX

Au printemps 2020, une demande d'accès à l'information concernant la localisation des puits municipaux et les niveaux de vulnérabilité des aires de protections a été envoyée à toutes les municipalités de Lanaudière pour lesquelles on soupçonne un impact sur l'agriculture. Le but de cet exercice est de localiser les terres en zone agricole qui sont à l'intérieur des aires de protection des puits et d'entreprendre des démarches de discussion entre les producteurs agricoles impactés et les municipalités et d'évaluer les compensations applicables. Malgré la réponse de quelques municipalités dans ce dossier,

beaucoup de travail reste à accomplir pour identifier toutes les superficies impactées.

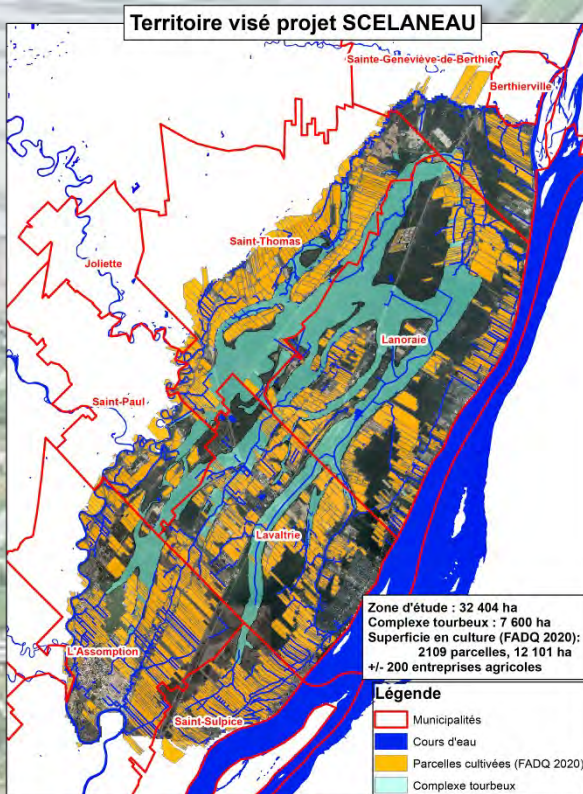
Des discussions sont en cours entre la Confédération de l'UPA et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin, notamment, de prolonger le « *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)* ». Jusqu'à nouvel ordre, les municipalités ont jusqu'au 30 novembre 2021 pour soumettre une demande de soutien financier au MELCC.

SCELANEAU

Financé par le MAPAQ et coordonné par la FUPAL, le projet **SCELANEAU** (*Évaluation de scénarios de gestion intégrée et soutenable de l'eau dans le complexe tourbeux de Lanoraie*) d'une durée de trois ans (2021-2024) vise à analyser des solutions techniques permettant de concilier les prélèvements en eau pour l'irrigation des cultures et le maintien des fonctions hydrologiques et écologiques de la tourbière de Lanoraie.

Dans un premier temps, nous verrons à documenter tous les prélèvements en eau de tous les usagers en plus de faire le suivi de l'eau de surface (rivière) et souterraine (nappe). Par la suite, il y aura modélisation du mouvement de l'eau de surface et souterraine à l'intérieur de la tourbière. Enfin, deux scénarios d'approvisionnement en eau pour l'irrigation seront évalués au niveau technique, économique et environnemental :

1. L'ajout d'infrastructure dans les rivières pour retenir davantage d'eau dans le complexe tourbeux.
2. L'approvisionnement d'eau par un réseau d'aqueduc à partir de rivières à proximité ou à partir du fleuve Saint-Laurent.



SOL COUVERT EN HIVER

Amorcé en 2020 et pour une durée de trois ans, ce projet vise à former deux cohortes de chacune 10 producteurs et 5 intervenants sur les techniques de culture de couverture non détruite à l'automne et sur les défis de la reprise du champ le printemps suivant.

Les formations théoriques débutées à l'hiver 2021 seront suivies de formations et de visites au champ à l'été. Les producteurs auront la chance d'essayer ces techniques sur leur parcelle et de partager leurs expériences avec les autres participants. Ce projet vise à créer des ambassadeurs de ces techniques et augmenter les superficies en culture de couverture hivernale dans la région.

La création de la deuxième cohorte se fera au courant de l'été 2021. Pour les intéressés, restez à l'affût des prochaines infolettres.

Agriclimat

Des fermes adaptées pour le futur

Le projet Agriclimat, débuté en 2017, s'est terminé en 2020 avec la tenue d'un Forum le 23 novembre dernier. L'événement virtuel a attiré 54 producteurs et intervenants du milieu agricole régional.

Lors de cet événement, les participants avaient l'occasion de s'exprimer sur leurs craintes et inquiétudes face aux changements climatiques à venir. Ils ont également pu proposer des actions concrètes pour adapter les fermes aux principaux enjeux. Les conclusions du projet, le plan d'adaptation régional et les fiches d'adaptation seront bientôt disponibles sur le site Internet www.agriclimat.ca.

ASSURANCE RÉCOLTE (ASREC) GRÊLE AUTOMNALE / SÉCHERESSE / GEL HIVERNAL

À la suite de la grêle survenue le 10 octobre dernier dans un corridor qui a traversé la région allant de Saint-Gabriel-de-Brandon à Saint-Sulpice, bon nombre d'exploitations agricoles ont été affectées par des dommages matériels et aux champs.

Pour documenter les pertes occasionnées, la Fédération a réalisé une enquête d'où il est ressorti que les dommages ont particulièrement touché les productions de soya et maraîchères. Pour la seule production de soya, plus de 800 hectares ont été affectés pour des pertes de rendement allant jusqu'à trois tonnes par hectare. Quant aux dommages matériels, l'enquête a démontré des pertes d'environ 10 000 \$ par entreprise visée.

Estimant les compensations offertes par l'ASREC insuffisantes, la Fédération a entrepris une démarche auprès du MAPAQ afin que le programme Agri-Relance soit déclenché pour dédommager de façon adéquate les producteurs qui ont subi les préjudices de la météo. Au moment d'écrire ces lignes, la demande de la FUPAL est toujours sous analyse par le ministère.

En parallèle, la production fourragère en région a également été durement affectée par la sécheresse estivale et par le gel hivernal. Devant cette situation, des représentations ont été effectuées auprès de La Financière agricole du Québec (FADQ) afin d'assurer une couverture adéquate du programme d'assurance récolte. C'est à la satisfaction des instances syndicales que le programme ASREC a pu couvrir les pertes occasionnées lors de la dernière saison.

Finalement, jugeant que des améliorations notables doivent être apportées aux couvertures offertes par le programme ASREC, les dirigeants de la Fédération ont rencontré, le 21 octobre dernier, les représentants de la FADQ. À l'instar des orientations de la table provinciale de l'UPA, il a été revendiqué pour l'avenir des bonifications au programme concernant tout particulièrement l'ajustement de la valeur de prix unitaire, la révision des seuils de production pour bénéficier des clauses « abandon » et l'élargissement des dispositions liées aux risques circonscrits.

APPUI FINANCIER SANS LIMITE D'ÂGE AUX NOUVELLES ENTREPRISES AGRICOLES

Les syndicats locaux UPA Autray et UPA Nord ont demandé à la Fédération d'entamer des démarches auprès de la Financière agricole du Québec afin qu'elle soutienne financièrement, par une subvention en capital, le démarrage de nouvelles entreprises agricoles sans que le soutien

accordé soit lié à des conditions d'âge maximal de ses exploitants. La Fédération a appuyé l'orientation des syndicats locaux et la demande fait actuellement l'objet d'une analyse au sein de la Confédération de l'UPA.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En collaboration avec la Sûreté du Québec et Contrôle routier Québec, la Fédération a organisé, le 1^{er} avril dernier, une rencontre d'information sur les différentes réglementations touchant la sécurité routière et la circulation des véhicules de ferme sur la voie publique. Une trentaine de producteurs ont participé à cette rencontre.

PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES (PCTFA)

Interpelée par des dizaines de producteurs s'interrogeant sur le montant de crédit de taxes accordé par le MAPAQ à leur exploitation, ainsi que sur l'impact des nouveaux rôles d'évaluation, la Fédération est venue en appui à ces derniers pour répondre à leurs interrogations et assurer que la taxation municipale soit équitable à l'endroit des producteurs agricoles notamment en favorisant l'adoption de taux de taxation distincts.

Concernant les montants de crédit de taxes, pour bon nombre d'exploitations agricoles, la problématique origine de difficultés dans le réseau informatique du MAPAQ. Un ajustement au montant de crédit de taxes sera apporté au cours du printemps et un paiement par chèque sera, sous

toute réserve, transmis au cours du mois de mai prochain aux exploitations agricoles concernées pour corriger la situation.

Par ailleurs, suite au dépôt des nouveaux rôles d'évaluation, certaines municipalités de la région appliquent une valeur marchande aux îlots déstructurés construisibles ainsi qu'aux terrains des maisons qui sont attachées aux exploitations agricoles, résultant par conséquent à une diminution du montant de crédit de taxes admissible. La FUPAL a porté le dossier à l'attention de la Confédération de l'UPA jugeant que cette situation risque d'avoir à moyen terme un effet d'entraînement sur l'ensemble des producteurs agricoles de la province.

APPUI À LA FORÊT PRIVÉE

Bien que la région de Lanaudière compte 6,2 % des propriétaires forestiers, 3,5 % de la superficie forestière privée au Québec et 3,9 % du potentiel de récolte forestière, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière, a reçu, depuis sa création en 1996, moins de 1,7 % de la totalité des investissements publics pour soutenir la forêt privée.

La Fédération est venue en appui à l'Agence auprès de la députation provinciale lanaudoise afin qu'elle puisse bénéficier d'une juste part du budget supplémentaire annoncé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFPQ), relativement au partage du budget supplémentaire de 26 millions de dollars pour les cinq prochaines années, visant à soutenir financièrement les agences régionales des forêts privées.

RENDEZ-VOUS DE LA GESTION AGRICOLE DE LANAUDIÈRE



La 28^e édition du colloque annuel de gestion, désormais nommé **Rendez-vous de la gestion agricole de Lanaudière** s'est tenue de façon virtuelle, le 7 janvier dernier, sous le thème : *Une saine gestion... et ça va bien aller*. Plus de 200 producteurs et intervenants de partout au Québec ont assisté à l'événement.

Lors du colloque, Mme Diane Destrempe, productrice de grains et propriétaire de Folle Farine, à Lanoraie, s'est vu attribuer le prix Pierrette Rivest pour souligner son apport au développement des services-conseils dans la région de Lanaudière.

Soulignons également que les bénéfices du colloque ont été versés au financement du projet de Travailleur de rang de Lanaudière.

Diane Destrempe, récipiendaire du prix Pierrette Rivest

Recrutement et placement de la main-d'oeuvre locale 2020-2021

251	placements d'employés
41	postes saisonniers
7	postes permanents
203	postes occasionnels

Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le Centre d'emploi agricole de Lanaudière appuie les employeurs dans le traitement des demandes de travailleurs étrangers temporaires.

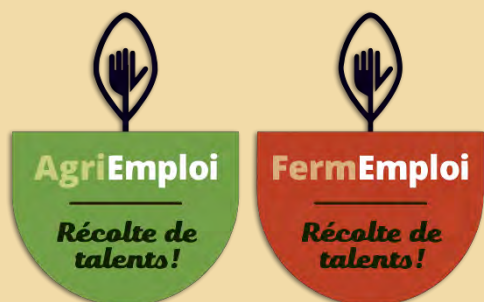
159	employeurs agricoles
2 200	postes offerts (environ)
70 %	production maraîchère

Service AGRIJOB

Ce service donne accès aux employeurs à un bassin diversifié de travailleurs agricoles de la région de Montréal pour combler des emplois occasionnels dans notre région. Ces travailleurs ont été transportés à l'aide du programme de déplacement des travailleurs agricoles.

4	employeurs agricoles
69	candidats
16	journées de transports
239	jours-personne au total





Les programmes **FermEmploi** et **AgriEmploi** continuent de gagner en popularité. Ils permettent de recruter, de former et d'intégrer les travailleurs en milieu de travail, toutes productions confondues. Cette année, deux mandats en production avicole se sont concrétisés. Les employeurs ont pu également bénéficier d'un remboursement régressif du salaire de l'employé pendant 24 semaines. Pour l'année 2021, cinq (5) mandats sont présentement en cours.

Rencontre d'information sur les programmes de travailleurs étrangers temporaires

Le 3 février 2021, 35 producteurs agricoles ont participé à une rencontre d'information virtuelle sur les différents programmes disponibles pour les travailleurs étrangers temporaires, organisée par le Centre d'emploi agricole de Lanaudière, avec la participation de Denis Roy consultant en immigration UPA et Nathalie Pouliot de chez FERME QUÉBEC.

Différents sujets y ont été traités :

- ♦ Mise à jour Covid-19 (les tests pré-embarquement, les exigences de Services Canada et de la Santé publique);
- ♦ État de la situation concernant l'arrivée des prochains travailleurs en contexte de Covid;
- ♦ Partenariat UPA/FERME.



LA FORMATION AGRICOLE

Le **Collectif en formation agricole de Lanaudière** a planifié sa saison de formation 2021 avec un grand défi à relever, celui de présenter une offre de formations diversifiée et dynamique malgré la pandémie. Les maisons d'enseignement et les partenaires ont développé des formations en ligne pour répondre aux besoins des producteurs.

Comme chaque année, la participation financière de **Services Québec** est indispensable pour offrir des formations de qualité et à prix compétitifs aux producteurs agricoles. Les nouveautés de cette année ont été axées sur la gestion financière : comptabilité agricole, gestion de la paie et fiscalité.

22 formations offertes
400 heures de formation
160 participants

MUTUELLE DE PRÉVENTION

Le Colloque annuel des partenaires de la santé et de la sécurité en agriculture, organisé par la Confédération et ayant pour thème ***Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut***, s'est tenu le 15 mars 2021 sous la forme d'un webinaire. Le thème de la rencontre nous rappelle l'importance de toujours prendre le temps de faire les choses de façon sécuritaire afin d'éviter les accidents.

À la suite de cette rencontre, les fédérations étaient invitées à organiser des ateliers en ligne sur différents sujets touchant la santé et la sécurité en milieu agricole. La Fédération s'est penchée sur la prévention des gaz dangereux en organisant un atelier Zoom, le 8 avril 2021, avec la participation d'un inspecteur de la CNESST, d'une infirmière du CISSS de Lanaudière et d'un technicien en hygiène industrielle de l'IRSST (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail). Une quinzaine de participants ont assisté à l'activité.

La travailleuse de rang de Lanaudière, Diane Carle T.S., est entrée en fonction le 17 février 2020, à l'emploi de la FUPAL. Ce service, au sein même de la Fédération, permet à l'intervenante d'être en relation directe avec le personnel professionnel qui gravite autour des producteurs agricoles lanauchois. Cette proximité lui permet d'être au cœur des préoccupations et de la réalité des producteurs agricoles.

Son rôle est :

- ♦ d'intervenir auprès des personnes provenant du milieu agricole directement dans leur milieu de vie ;
- ♦ de faire la liaison entre les agriculteurs et les services appropriés ;
- ♦ d'aider les personnes à définir leurs besoins et les accompagner dans la résolution de problèmes.

Bien que nous ne puissions nous réjouir des statistiques d'intervention, nous pouvons au moins en conclure que le service était devenu plus que nécessaire et nous pouvons être fiers de pouvoir offrir cette ressource aux producteurs et productrices lanauchois.

Le défi consiste à assurer la pérennité du service dans les années à venir. Une collecte de fonds a été lancée en mars 2021 auprès de 125 partenaires du milieu. La Table des préfets de Lanaudière a reconfirmé son appui à la hauteur de 25 000 \$ annuellement pour les deux prochaines années.

Ce service est gratuit et confidentiel.
579-960-1142



+ 15
signalements
reçus

+ 20
demandeurs

+ 300
interventions

MOTIFS DE DEMANDES

- ♦ Conflits familiaux
- ♦ Conflits entre associés
- ♦ Absence de relève
- ♦ Décès / deuil
- ♦ Dépendances
- ♦ Épuisement professionnel
- ♦ Violence conjugale
- ♦ Autres difficultés personnelles et professionnelles

La mise en place du service a été possible grâce au soutien financier offert par les partenaires de la FUPAL : les syndicats locaux, la Table des préfets de Lanaudière et Desjardins

Votre guichet régional pour tous les services en comptabilité et fiscalité agricole

Comptabilité

- ♦ États financiers
- ♦ Tenue de livres
- ♦ Service de paie

Fiscalité

- ♦ Déclarations de revenus
- ♦ Transfert de ferme
- ♦ Formation de sociétés
- ♦ Acquisition et vente d'entreprises
- ♦ Planification à la retraite et au décès

Taxes à la consommation

- ♦ Enregistrement des entreprises
- ♦ Préparation des déclarations TPS TVQ

Programmes AGRI

Préparation et transmission des données

Support technique

- ♦ À vos bureaux et à distance
- ♦ Analyse des besoins et choix de logiciel comptable
- ♦ Formation de personnel pour l'utilisation de logiciel comptable
- ♦ Fin de mois / trimestre
- ♦ Fin d'exercice
- ♦ Préparation de budget

Clientèle desservie

- ♦ Agricole et forestière
- ♦ Particuliers
- ♦ Sociétés
- ♦ Fiducies
- ♦ Coopératives
- ♦ OBNL



Marc St-Roch
CPA, CA, M. Fisc.
Fiscaliste
Président directeur général



Christian Poirier
CPA, MBA
Comptable



Josée Maurice
Technicienne comptable
Formatrice



Christine St-Jean
Technicienne comptable
Soutien à la clientèle

SCF Conseils Lanaudière inc.

450 753-7486, poste 243

scf.lanaudiere@scfcpa.ca

CONCERTATION RÉGIONALE

La Fédération participe activement à l'essor de l'agriculture et au développement régional.

SIGNATURE DE L'ENTENTE SECTORIELLE DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE 2020-2023



La Fédération régionale, le MAPAQ, le MAMH, la Table des préfets de Lanaudière ainsi que les six MRC lanaudoises ont reconnu de nouveau le CDBL comme étant l'organisme régional de concertation du secteur bioalimentaire et l'organisme mandataire d'une entente totalisant 827 500 \$ sur trois (3) ans.

Depuis 30 ans, le CDBL signe des ententes avec ses partenaires régionaux. Ces ententes ont permis de générer un effet de levier considérable pour le secteur bioalimentaire de Lanaudière par la réalisation de projets et actions porteurs pour la région. En signant cette nouvelle entente sectorielle, les parties conviennent de mettre en commun leurs efforts et leurs ressources afin de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Lanaudière.

La portée de la présente entente s'inscrit donc dans le prolongement de la mission du CDBL qui est de développer et de dynamiser le milieu bioalimentaire de Lanaudière par le biais de projets structurants et par le tissage de liens d'affaires entre intervenants et entreprises.

Elle s'inscrit également en concordance avec la Politique bioalimentaire du gouvernement qui reconnaît notamment que le secteur bioalimentaire est stratégique pour le Québec en raison de son rôle de premier plan au regard de l'alimentation, de son apport au développement économique des régions ainsi que de sa contribution à la mise en valeur des territoires.

Rappelons que les ententes sectorielles visent notamment la mise en œuvre de priorités régionales et l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE RÉGIONALE (PSR) 2021-2026

Découlant de l'entente sectorielle, la PSR vise à concerter le milieu autour de la réalisation d'actions concrètes et structurantes.

En 2019, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a mandaté le CDBL pour mettre à jour la PSR du secteur bioalimentaire. Pour ce faire, un comité de pilotage, composé de la FUPAL, du CDBL et du MAPAQ a été formé pour superviser le processus de révision.

Plusieurs étapes ont été franchies à l'automne 2020 et au début de l'année 2021, dont l'actualisation du portrait du secteur, la réalisation d'un sondage en ligne, l'organisation de groupes de discussion, rencontres de validation, etc.

Plusieurs dizaines d'intervenants se sont ainsi approprié la démarche tout au long de son élaboration.

Les étapes suivantes consisteront à la mise en place de chantiers de travail afin d'élaborer le premier plan d'action annuel détaillé autour des grands enjeux sectoriels suivants :

- ♦ Environnement et territoire agricole
- ♦ Performances des entreprises bioalimentaires
- ♦ Accès aux marchés
- ♦ Démarrage et transmission d'entreprises
- ♦ Concertation (enjeu transversal)

Une vision concertée

« En 2026, Lanaudière se distingue par son secteur bioalimentaire dynamique, prospère et tourné vers les marchés d'ici et d'ailleurs. Ses acteurs et ses entreprises, propulsés par une relève motivée et compétente, portent des projets structurants et durables qui génèrent des retombées socio-économiques pour leurs communautés. Ils sont appuyés par leurs partenaires et soutenus par des services-conseils adaptés, procurant ainsi un fort effet de levier sur le développement bioalimentaire régional. Ces efforts concertés procurent fierté et notoriété à toute la région. »

SOUTIEN À DIVERS GROUPES DE PRODUCTEURS ET PARTENAIRES

Chaque année, la Fédération soutient différents groupes de producteurs ou partenaires :

- ♦ Budgets spéciaux aux syndicats locaux, à la Relève agricole de Lanaudière et aux Agricultrices Lanaudière-Outaouais-Laurentides;
- ♦ Budget spécial et soutien technique offerts à Services AgriXpert, coopérative de solidarité;
- ♦ Bourses d'études offertes aux étudiants des programmes techniques en agriculture et technologies des aliments du CÉGEP de Joliette;

Autant d'exemples issus de la dernière année qui confirment l'importance de la Fédération régionale comme une actrice influente du développement régional.

CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE, FORESTIER ET BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE

L'immeuble de la Fédération, appartenant aux producteurs agricoles lanaudois, se veut un véritable Centre multiservice où sont logés sous un même toit de nombreux services professionnels .



Employés de la Fédération

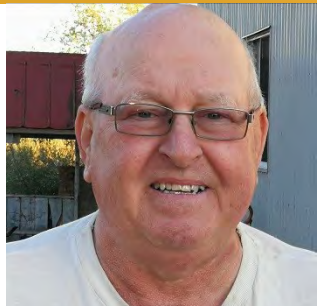
Au 12 avril 2021

Andréanne Aumont, directrice régionale
Audréanne Léveillé, secrétaire de direction
Diane Carle, travailleuse de rang
Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole
Diane Redmond, secrétaire administrative et coordonnatrice au secrétariat
Joanne Harvey, secrétaire administrative
Stéfany Péloquin, secrétaire de service au CEA
Charles Bergeron, directeur du Service d'Aménagement et Environnement
Claude Laflamme, directeur régional adjoint et
directeur du Service de Politiques agricoles et de Commercialisation
Dominic Brochu, agent en agroenvironnement
Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et de la Vie syndicale
Nathalie Michaud, agente de mise en marché
Jocelyn Laforest, préposé à l'entretien de l'édifice
Réjeanne Labine, secrétaire de service au CEA
Annabel Coutu, conseillère en emploi et ressources humaines
Christine St-Jean, technicienne comptable



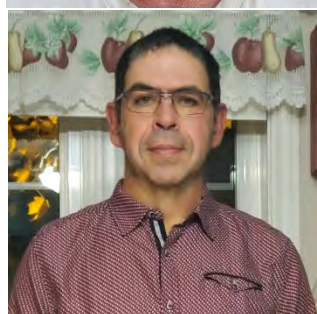
25 ans
d'engagement

Merci pour votre implication!



Michel Fafard

« Grâce à l'UPA, je suis devenu un diffuseur d'information aux producteurs et de grandes amitiés s'en sont suivies. »



Serge Forest

« L'UPA, une occasion de côtoyer des producteurs avec différents points de vue... Toujours dans le but de défendre l'agriculture! »



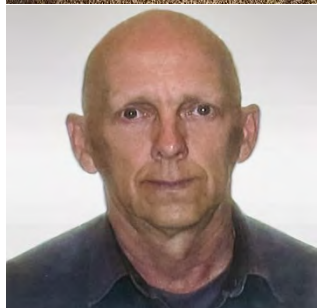
Gyslain Loyer

« Je me considère très chanceux d'avoir travaillé pour les producteurs pendant toutes ces années. »



André Saulnier

« L'assurance d'une bonne gestion du Syndicat et de la production est la motivation qui m'a amené à m'impliquer aux producteurs de bois de la région de Montréal. »



Henri Thouin

« Mes années d'implication m'ont permis d'agrandir mon cercle social en faisant la rencontre de gens engagés, avec des points de vue souvent différents, mais tous avec la même motivation de faire avancer l'agriculture. »

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE FERMES (AVRIL 2021)

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
	1 569	2 345	90,6 %

UPA ACHIGAN-MONTCALM

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Saint-Alexis	57	93	94,7 %
Saint-Calixte	6	8	83,3 %
Sainte-Julienne	23	38	87,0 %
Sainte-Marie-Salomé	22	34	90,9 %
Saint-Esprit	66	105	90,9 %
Saint-Jacques	54	83	90,7 %
Saint-Liguori	39	61	87,2 %
Saint-Lin-Laurentides	61	95	88,5 %
Saint-Roch-de-l'Achigan	82	130	85,4 %
Saint-Roch-Ouest	21	39	95,2 %
	431	686	89,6 %

UPA AUTRAY

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Berthierville	30	45	93,3 %
La-Visitation-de-l'Île-Dupas	13	19	84,6 %
Lanoraie	44	70	93,2 %
Lavaltrie	30	47	83,3 %
Mandeville	10	14	80,0 %
Saint-Barthélemy	45	71	100,0 %
Saint-Cléophas-de-Brandon	12	16	100,0 %
Saint-Cuthbert	61	94	90,2 %
Saint-Didace	26	36	92,3 %
Sainte-Élisabeth	59	92	100,0 %
Sainte-Geneviève-de-Berthier	5	7	60,0 %
Saint-Gabriel-de-Brandon	56	79	94,6 %
Saint-Ignace-de-Loyola	11	14	90,9 %
Saint-Norbert	34	50	82,4 %
	436	654	92,2 %

UPA L'ASSOMPTION – LES MOULINS

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
L'Assomption	66	96	93,9 %
L'Épiphanie	45	66	95,6 %
Mascouche	63	79	87,3 %
Repentigny	30	43	86,7 %
Saint-Sulpice	18	28	88,9 %
Terrebonne	39	62	92,3 %
	261	374	91,2 %

UPA KILDARE LANAUDIÈRE

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Crabtree	9	11	77,8 %
Joliette	5	7	100,0 %
Notre-Dame-de-Lourdes	19	29	79,0 %
Notre-Dame-des-Prairies	4	5	100,0 %
Saint-Ambroise-de-Kildare	56	83	89,3 %
Saint-Charles-Borromée	5	7	80,0 %
Sainte-Mélanie	41	56	87,8 %
Saint-Paul	34	50	91,0 %
Saint-Pierre	4	5	100 %
Saint-Thomas	47	69	91,5 %
	224	322	88,9 %

UPA NORD

	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Chertsey	-	-	-
Entrelacs	2	2	50,0 %
Notre-Dame-de-la-Merci	4	6	100,0 %
Rawdon	30	46	83,3 %
Saint-Côme	1	2	100,0 %
Saint-Damien	18	25	94,4 %
Saint-Donat	2	2	100,0 %
Sainte-Béatrix	9	15	88,9 %
Sainte-Émilie-de-L'Énergie	6	7	100,0 %
Sainte-Marcelline-de-Kildare	9	13	77,8 %
Saint-Félix-de-Valois	95	132	93,7 %
Saint-Jean-de-Matha	36	51	94,4 %
Saint-Michel-des-Saints	3	5	33,3 %
Saint-Zénon	2	3	50,0 %
	217	309	90,3 %

LANAUDIÈRE

PORTRAIT DE L'UPA DANS LANAUDIÈRE



2 345 cotisants



1 569 fermes

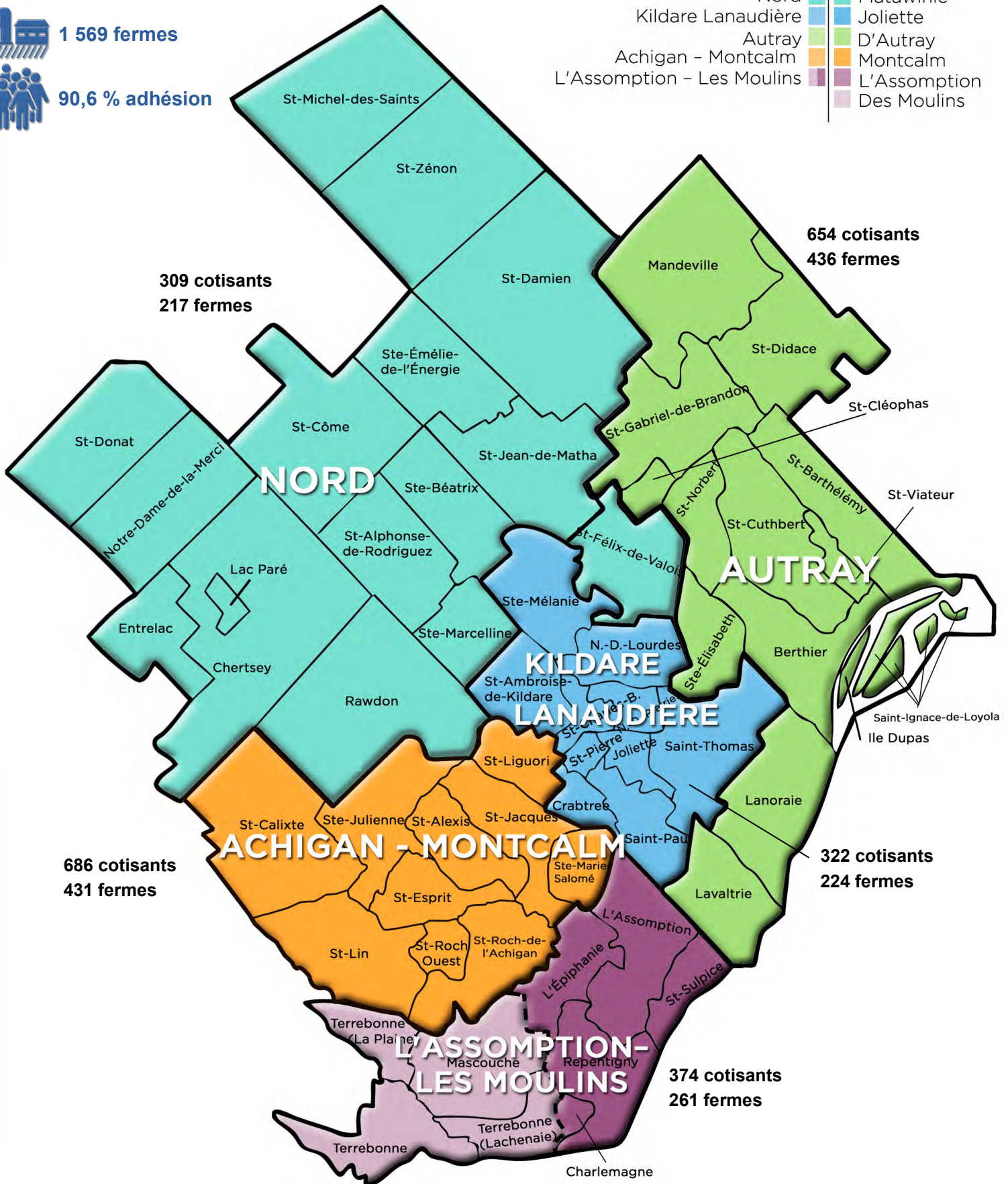


90,6 % adhésion

Syndicats

MRC

Nord	Matawinie
Kildare Lanaudière	Joliette
Autray	D'Autray
Achigan - Montcalm	Montcalm
L'Assomption - Les Moulins	L'Assomption
	Des Moulins



Au 12 avril 2021



Manifeste de Lanaudière

C'est une terre à hauteur d'homme.
Un lieu qui vibre différemment.
Qui s'ouvre.
On s'y pose et on respire.
La vie y est plus légère.
On se sent le droit d'être soi-même.
Pleinement.

C'est une terre imparfaite,
mais on n'y changerait rien.
Elle a ce je-ne-sais-quoi.
Ce charme chaud qui prend au ventre,
qui donne envie de connecter.

Parce que nous sommes de ceux
qui ouvrent les bras.
De ceux qui croient qu'on est
toujours plus fort ensemble
et que cette région qui est nôtre,
tantôt sauvage, tantôt urbaine,
n'aura jamais trop de bras,
de têtes,
de rêves.

Car ambitieux, nous le sommes.
Et surtout, nous sommes prêts.
Prêts à mettre à profit toute cette
vitalité qui se sent,
toute cette énergie commune
qui s'élève, pour faire briller notre
patrimoine naturel,
culturel et économique.
Pour inventer
notre avenir.
Ensemble.

Lanaudière
Osez grand. Vivez grand.

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5

450 753-7486 ● 1 800 363-1726
www.lanaudiere.upa.qc.ca ● lanaudiere@upa.qc.ca